



Paris, le **08 SEP. 2015**

**LA GARDE DES SCEAUX  
MINISTRE DE LA JUSTICE**

Madame la Contrôleure générale,

Par un courrier du 5 juin 2014, votre prédécesseur a bien voulu m'adresser le rapport de la visite effectuée par vos services le 22 mars 2011 dans les geôles du tribunal de grande instance de Saint Étienne.

J'ai pris connaissance avec la plus grande attention de ses observations qui portent notamment sur l'isolement, le respect de l'intimité, de la dignité des détenus et la confidentialité des entretiens avec les avocats et j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les éléments d'informations ci-dessous.

Les détenus sont affectés prioritairement dans les geôles les plus proches du poste du garde. Ce bureau est équipé d'un écran de transmission des caméras ce qui permet de remédier à l'éloignement de certaines cellules.

Il n'existe pas d'espace dédié aux fouilles dans le palais de justice, puisque celles-ci sont effectuées au départ de la maison d'arrêt par les services d'accompagnements. Depuis la visite effectuée en 2011, différents aménagements ont été réalisés, dont la construction de murets dans les cellules individuelles afin de préserver l'intimité des prévenus en isolant la partie sanitaire.

En sortie de garde à vue, les objets ou vêtements consignés sont gardés au dépôt puis remis au greffe de la maison d'arrêt. Aucune consigne d'objet n'est faite au sein du dépôt.

Dans la configuration actuelle des locaux, il n'est matériellement pas possible de créer un local dédié aux entretiens des prévenus avec leurs avocats. Une étude devra être programmée pour élaborer un projet d'aménagement important.

Le tableau sur lequel sont affichés les noms des prévenus présents a été déplacé pour ne plus être visible par les personnes empruntant le couloir.

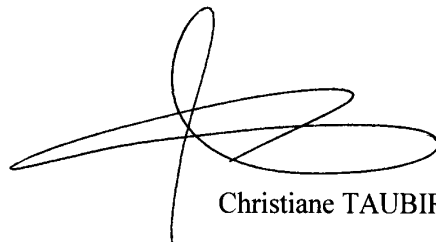
Madame Adeline HAZAN  
Contrôleure générale des lieux  
de privation de liberté  
16-18, quai de Loire  
BP 10301  
75921 PARIS Cedex 19

Le registre de main courante est renseigné chaque jour par le responsable du dépôt. Le refus de prévenus de prendre le repas servi est mentionné dans ce registre. En cas de problème particuliers, les fonctionnaires du dépôt en avisent immédiatement leur hiérarchie ainsi que le parquet.

Enfin, je vous précise que la maintenance du tribunal est confiée à une entreprise multi-technique. Le marché contracté avec cette société définit notamment les délais d'intervention en fonction du type de panne constatée ainsi que des modalités d'application des éventuelles pénalités en cas de non-respect desdits délais.

Mes services restent attentifs à la situation du tribunal de Saint Etienne et particulièrement aux conditions d'accueil des personnes détenues ou déférées.

Je vous prie de croire, Madame la Contrôleure générale, à l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke, positioned above the name Christiane TAUBIRA.

Christiane TAUBIRA